



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral des assurances sociales OFAS
Domaine Famille, générations et société



Fiche d'information : Effets de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté et les inégalités socio-économiques

La Confédération, les cantons, les communes et les organisations de la société civile collaborent au sein de la Plateforme nationale contre la pauvreté pour mettre à disposition des travaux de référence et des connaissances pratiques en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté (<https://www.contre-la-pauvrete.ch> > À propos de nous). Afin de pouvoir étudier les relations entre la pandémie de COVID-19 et la pauvreté en Suisse, la plateforme assure un monitoring des travaux de recherche pertinents et a mandaté une analyse des données du Panel suisse de ménages. Parallèlement, elle a organisé des échanges avec les services fédéraux concernés, les cantons, les villes, les communes et les œuvres d'entraide. Ces échanges ont permis aux participants de mettre en commun les expériences faites pendant la crise (ampleur des difficultés matérielles, groupes de population concernés, mesures prises).

La Confédération, les cantons, les communes et les organisations d'entraide privées ont réagi rapidement afin d'atténuer les conséquences sociales de la pandémie et des mesures prises pour endiguer la propagation du virus. Des incertitudes subsistent néanmoins au sujet des conséquences actuelles et futures de la crise sur la pauvreté en Suisse. Les échanges organisés par la plateforme ont, eux aussi, mis en évidence le besoin d'une vision synthétique. La présente fiche d'information contribue à répondre à cette demande et propose un aperçu de l'état actuel de la recherche¹. Ont été pris en compte les projets de recherche qui fournissent des indications sur la pauvreté ou sur les inégalités socio-économiques, c'est-à-dire, dans ce dernier cas, sur la situation respective de groupes sociaux qui se distinguent par leurs ressources financières, leur niveau de formation ou leur statut professionnel.

Évolution des inégalités financières

Plusieurs enquêtes réalisées auprès de la population suisse indiquent que, durant la pandémie, les personnes issues de ménages à faible revenu ont été plus souvent confrontées à des pertes financières que celles vivant dans des ménages plus aisés. Cela vaut non seulement pour la première vague de la pandémie et le semi-confinement du printemps 2020, mais aussi pour les épisodes ultérieurs jusqu'à l'automne 2021². Une explication probable est le fait que les mesures prises pour endiguer la propagation du virus ont davantage restreint les activités faiblement rémunérées (hôtellerie-restauration, commerce de détail, culture, par ex.) que les emplois mieux rétribués.

La pandémie a plus souvent contraint les ménages à faible revenu à puiser dans leurs réserves pour faire face aux dépenses courantes. L'épargne a par conséquent évolué de manière différente selon le type de ménage : à l'été 2021, une part importante des personnes issues de ménages à faible revenu indiquaient que leur épargne avait diminué depuis le début de l'année 2020, alors que cela n'était le

¹ Pour des informations détaillées, nous renvoyons au rapport publié en novembre 2021, qui dresse un bilan des résultats obtenus jusqu'alors dans le cadre du monitoring de la recherche : Michelle Beyeler, Oliver Hümbelin, Ilona Korell, Tina Richard et Claudia Schuwey (2021) : *Auswirkungen der Corona-Pandemie auf Armut und sozioökonomische Ungleichheit. Bestandsaufnahme und Synthese der Forschungstätigkeit im Auftrag der Nationalen Plattform gegen Armut*, Berne : Haute école spécialisée bernoise (en allemand avec résumé en français). Seules les études dont les résultats ont été communiqués après la publication du rapport de synthèse sont présentées dans ce qui suit.

² Julie Craviolini, Michael Hermann, David Krähenbühl et Virginia Wenger (2021) : 9. *SRG Corona-Umfrage. Studienbericht vom 29.10.2021*, Zurich : Sotomo ; Office fédéral de la statistique (2021) : COVID-19 et conditions de vie en Suisse (SILC), disponible sur : www.experimental.bfs.admin.ch > Méthodes d'innovation COVID-19 et conditions de vie en Suisse (SILC).

cas que de façon exceptionnelle pour les ménages à revenus élevés, qui ont au contraire souvent vu leur épargne augmenter³.

Conséquences sur l'aide sociale et la pauvreté

Malgré cette évolution, le nombre de dossiers à l'aide sociale n'a, dans l'ensemble, pas augmenté jusqu'à présent. Si le nombre de dossiers ouverts pendant le mois qui a suivi la déclaration de la situation extraordinaire en mars 2020 a certes été nettement plus élevé que d'habitude, il est retombé en dessous du niveau des années précédentes dès le mois de mai 2020⁴. Le taux d'aide sociale – c'est-à-dire la part des personnes ayant touché l'aide sociale dans la population résidente permanente – était de 3,2 % en 2020, soit le même qu'en 2019. Selon le monitoring de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), le nombre de dossiers se situe actuellement (novembre 2021), dans toutes les régions, en dessous du niveau mensuel moyen de 2019⁵.

Plusieurs explications peuvent être avancées. Tout d'abord, on peut supposer que les prestations d'aide versées par la Confédération, les cantons et les communes ont permis dans de nombreux cas d'éviter un recours à l'aide sociale. Ensuite, le nombre de sorties de l'aide sociale a relativement peu baissé durant la crise (-4 % en 2020 par rapport à 2019). Enfin, il faut tenir compte du fait que, malgré leurs difficultés financières, nombre de personnes particulièrement touchées par la crise ne se sont pas tournées vers l'aide sociale. Il s'agit à la fois des personnes qui n'ont légalement pas droit à cette aide (sans-papiers, par ex.), mais aussi de celles qui, bien qu'elles pourraient faire valoir un droit, renoncent à le faire, notamment par peur des conséquences sur leur statut de séjour, par honte ou par crainte des tracasseries administratives ou d'avoir à restituer les aides ultérieurement.

Plusieurs études menées dans les régions de Genève et de Zurich donnent un aperçu des problèmes et des stratégies d'adaptation des personnes ayant eu recours à l'aide alimentaire durant la crise. Elles montrent que les personnes en situation d'emploi irrégulière (souvent sans permis de travail ou avec un permis de courte durée) ayant perdu une partie ou l'intégralité de leur revenu ont été le plus durement touchées par la précarisation à court terme. Il s'agit là en particulier des sans-papiers et des travailleurs du sexe. Ces personnes ont reçu un soutien important de la part d'organisations d'entraide privées, parfois en collaboration avec les villes et les cantons.

Inégalités dans d'autres domaines de la vie

Les effets de la pandémie de COVID-19 ne concernent pas uniquement les conditions financières et matérielles. Des inégalités entre les groupes socio-économiques peuvent également se creuser dans d'autres domaines de l'existence. Pour la Suisse, les travaux de recherche menés jusqu'à présent permettent de constater ce qui suit :

- **Santé psychique** : les personnes à faible revenu présentent plus souvent des troubles psychiques que les autres, et ces troubles ont augmenté plus fortement au cours de la pandémie. Des symptômes de stress et une détérioration de la santé psychique s'observent en particulier chez les personnes qui appartenaient déjà à des groupes vulnérables et qui ont été particulièrement touchées par la crise.
- **COVID-19** : les personnes de statut socio-économique modeste courent un risque plus élevé de contracter le COVID-19, d'être hospitalisées ou de décéder. Une explication possible est qu'elles vivent plus souvent dans des logements plus exigus, qu'elles peuvent moins facilement exercer leur activité professionnelle à domicile et qu'elles travaillent fréquemment dans des professions impliquant un contact étroit avec la clientèle.
- **Formation** : il est établi que les écarts individuels de résultats scolaires se sont accrus pendant le semi-confinement du printemps 2020, en particulier dans l'enseignement primaire. S'il n'existe pas encore de preuve directe que le fossé en matière de formation s'est creusé entre les enfants issus de familles aisées et ceux issus de familles moins privilégiées, les enquêtes réalisées auprès de la

³ Sarah Bütikofer, Julie Craviolini, Michael Hermann et David Krähenbühl (2021) : 8. SRG Corona-Umfrage. Studienbericht vom 09.07.2021, Zurich : Sotomo.

⁴ Office fédéral de la statistique (2021b) : Les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2020. Le taux d'aide sociale s'est maintenu à 3,2 % en 2020 malgré le COVID-19, Neuchâtel : OFS

⁵ www.csias.ch > Thèmes > Crise du coronavirus > Monitoring nombre de dossiers

population montrent que ces derniers disposent en moyenne de conditions de travail moins favorables à l'enseignement à distance (logement exigü, peu d'aide fournie par les parents, accès limité aux outils numériques).

- **Vie familiale et relations sociales** : pendant la fermeture des écoles au printemps 2020, les parents ont dû assumer des tâches supplémentaires pour la garde de leurs enfants. Si la plupart des parents, quel que soit leur niveau de revenu, ont ressenti cette tâche comme une charge importante, ceux qui ne disposent que de revenus modestes ont souvent eu le sentiment d'être dépassés lorsqu'ils ont dû soutenir leurs enfants dans le cadre de l'enseignement à distance. Il n'est pas encore clair dans quelle mesure les conflits familiaux ont été exacerbés par le fait de devoir cohabiter dans un espace restreint. Pour ce qui est de la satisfaction à l'égard de la cohabitation au sein du ménage et des relations personnelles en général, on n'observe pas d'évolution différente en fonction du statut socio-économique.

Conclusion et perspectives

En résumé, il faut retenir les éléments suivants. Tout d'abord, les enquêtes réalisées auprès de la population indiquent que les inégalités financières ont augmenté en Suisse, du moins temporairement, pendant la pandémie de COVID-19. De plus, les personnes de statut socio-économique modeste ont parfois davantage souffert des conséquences négatives de la crise sur d'autres domaines de l'existence. Le fait que le nombre de dossiers à l'aide sociale soit resté globalement stable s'explique probablement en grande partie par les prestations d'aide versées par la Confédération, les cantons et les communes ainsi que par la mobilisation des œuvres d'entraide.

Ensuite, plusieurs études internationales arrivent au constat que la crise a touché le plus fortement les actifs ayant un statut socio-économique modeste. Parallèlement, ces études montrent que les interventions étatiques ont atténué ces effets et ont même conduit en partie à réduire les inégalités de revenus par rapport à la situation qui prévalait avant la pandémie⁶. Aucune étude détaillée n'a encore été menée pour savoir dans quelle mesure ce constat se vérifie également en Suisse. Des données statistiques permettant d'analyser plus en détail l'évolution des revenus en 2020 devraient être disponibles au premier semestre 2022 ; des indicateurs officiels sur l'évolution de la pauvreté pendant la première année de la pandémie seront publiés début 2023. Le Programme national de recherche 80 « COVID-19 et société » offre notamment la possibilité de développer des projets de recherche pour analyser de manière approfondie l'impact de la pandémie sur la pauvreté et les inégalités.

Enfin, la Plateforme nationale contre la pauvreté poursuivra le monitoring de la recherche sur les conséquences sociales de la pandémie de COVID-19 et continuera de promouvoir l'échange d'informations entre les acteurs de la prévention de la pauvreté aux niveaux fédéral, cantonal et communal ainsi qu'avec les organisations d'entraide privées.

21.12.2021

⁶ Stefanie Stantcheva (2021) : « Inequalities in the Times of a Pandemic », 73rd Economic Policy Panel Meeting, 15.4.2021 ; *The Journal of Economic Inequality* (2021 ; Volume 19, Issue 3), Special Issue : « COVID-19 : A Great Equalizer ? The Pandemic and Income Inequality ».